

Les brèves
d'Anzeling
n°1 - Juin 2020



ANZELING / EDLING

Le mot du Maire

C'est avec une très grande émotion que je vous adresse ces quelques mots en tant que Maire d'Anzeling pour la deuxième fois consécutive. Je tiens à remercier tous les électeurs (76% de votants), qui dès le premier tour et malgré un contexte sanitaire inédit, se sont déplacés et ont décidé de faire confiance en grande majorité à toute notre équipe. Ce résultat nous ravit, il nous conforte dans nos orientations prises lors de notre dernière mandature et nous donne en même temps une très grande responsabilité. Nous n'oublions pas pour autant tous ceux qui ont fait un autre choix. Nous serons les élus de toutes et tous, dans un esprit de respect, d'écoute et de tolérance et nous nous devons d'œuvrer dans le sens de l'intérêt général et du bien commun.

Lorsque nous sommes venus à votre rencontre, nous avons pu constater que vos attentes sont nombreuses et diverses et je peux vous assurer que nous mettrons tout en œuvre pour tenir nos engagements qui sont ambitieux pour notre commune. Nous devons tous faire des efforts mais ceci devra se faire également avec une culture de l'économie et de la rationalisation des dépenses qui sera très vite partagée avec l'ensemble de l'équipe municipale.

Enfin, je peux vous assurer que ma détermination et ma volonté sont intactes. J'ai toujours la même passion, la même envie de travailler pour l'avenir d'Anzeling, pour vous.

Je vous remercie,

Esprit chaleureusement
Alain PIERROT

Composition du conseil municipal

Les élus		Les conseillers municipaux	
M. Alain PIERROT maire	Mobile : 06 37 07 16 05 Domicile : 03 87 74 67 79	M. Anthony DI MURO	Mme Bernadette FRIEZ
Mme Brigitte LEONARD 1 ^{ère} adjointe	Mobile : 06 10 30 10 09 Domicile : 03 87 35 76 21	M. Paul KEMMEL	Mme Lucie KLEIN
M. Philippe STRAUB 2 ^{ème} adjoint	Mobile : 06 12 60 07 68	M. Benoît MULLER	M. Justin SCHNEIDER
M. Alain HOVASSE 3 ^{ème} adjoint	Mobile : 06 68 03 54 10 Domicile : 06 87 63 65 40	Mme Laetitia SCHWOOB	Mme Delphine STEGRE
M. Antonio USAI 4 ^{ème} adjoint	Mobile : 06 28 20 23 60 Domicile : 03 87 57 46 25	M. Arnaud TAVANI	Mme Irène ZANGROSSI

Ouverture de la mairie

Ouverture au public :

Lundi de 16h30 à 18h30

Jeudi de 16h30 à 18h30

Permanence des élus :

Jeudi de 17h à 19h30

Sur RDV du lundi au samedi

Travaux d'urbanisme

Construction du groupe scolaire

Les travaux de **terrassement** sont en cours d'achèvement. Les **fondations** sont érigées. Les bassins de **récupération des eaux pluviales** à l'avant du groupe scolaire sont en place. Les travaux devraient se poursuivre jusqu'en juin 2020 pour une ouverture du nouveau groupe scolaire prévue en septembre 2021



Fondations et longirines du bâtiment



Système de récupération pouvant accueillir 220 m³ d'eaux pluviales

Aménagements route d'Edling et rue de Lilette

Les systèmes d'**évacuation des eaux** des bassins versants sont en place. L'aménagement des **trottoirs** est en cours. S'en suivra alors la réfection de la **voirie**. La **circulation restera perturbée** jusqu'à mi-juillet.



Tuyau de 1000 mm canalisant les eaux pluviales en direction de l'Anzeling

Rappel

Les riverains désirant aménager les usoirs peuvent se mettre en contact très rapidement avec M. Stéphane Conti, chargé d'affaire pour l'entreprise Jean Lefebvre



Voie Romaine 57140 WOIPPY

Tél : 03 87 51 13 14

M. Stéphane CONTI

Tél : 06 17 76 88 38



Travaux d'aménagement des trottoirs

Invasion de chenilles processionnaires



Procession de chenilles urticantes

De nombreux **chênes** subissent une invasion de chenilles processionnaires. Elles se nourrissent des feuilles de l'arbre hôte au printemps puis se transforment en papillon l'été.

Les poils de ces **chenilles urticantes** créent chez l'Homme et les animaux, des éruptions cutanées et des démangeaisons : il faut éviter de s'en approcher.

Un **traitement thermique** sur les chênes des voies publiques communales est en cours.

Dans les semaines à venir, des **pièges à phéromones** seront mis en place pour capturer les papillons mâles et ainsi éviter leur reproduction pour limiter l'invasion en 2021.



Cocon de chenilles processionnaires

Décharge sauvage

Une décharge sauvage a été **découverte dans la forêt** communale d'Anzeling le 29 mai.



Amas de débris déposés en forêt

Deux élus ont récupéré ces déchets afin qu'ils n'engendrent pas de pollution.

Une **plainte** a été déposée à la gendarmerie de Bouzonville : le coupable a été retrouvé, a écopé d'une **amende** et est contraint de **payer l'enlèvement** des objets.

Les comportements des individus qui commettent ces infractions sont inacceptables et malheureusement, les pollueurs ne sont pas toujours les payeurs. C'est pourquoi nous faisons appel à votre civisme pour nous signaler tout comportement qui vous paraîtrait suspect (photo si possible, plaque d'immatriculation, ...).



Enlèvement des déchets

Vie quotidienne

Dotation en sacs poubelles

La prochaine dotation en sacs poubelles aura lieu le **mardi 28 juillet de 16h30 à 19h** sur le parking du stade.



Merci de vous munir de votre **carte Sydem pass**.

Téléphonie mobile



Vous avez pu le constater, vos téléphones reçoivent depuis le 8 juin la téléphonie mobile par l'émetteur monté au lieu-dit « Le haut Plateau », route de Bouzonville (D3) à l'orée de la forêt.

Cet émetteur-récepteur est issu du plan national « New deal mobile ». Il fait partie des 485 premières communes françaises parmi 5000 sites en 6 ans.

Le financement est effectué par l'opérateur et non plus par les pouvoirs publics et collectivités locales. Les lignes électriques étaient auparavant à la charge des municipalités. La commune met à disposition un terrain loué. L'opérateur leader SFR, financeur du relais, en dispose en compensation de la gratuité d'utilisation des fréquences. Le relais est mutualisé avec les 3 autres opérateurs. D'une hauteur de 43,6m, il émet sur des fréquences basses de 700 à 800 MHz reprises à TDF (télévision) beaucoup moins nocives que les fréquences hautes employées par les relais. Sa puissance d'émission est très faible, d'environ 10 Watt.

Durant cette période de démarrage, des modifications techniques pourront être apportées par l'opérateur afin de l'incorporer sans gêne dans le réseau cellulaire.

Distribution de masques



La commune d'Anzeling a déposé dans les boîtes aux lettres de chaque résident âgé de 10 à 99 ans un **masque « Résilience »**.

Ce masque réutilisable, de catégorie 1, répond à la norme AFNOR SPEC S76-001 et est destiné aux personnes ayant un contact régulier avec le public.

Son efficacité est conservée jusqu'à **20 lavages**.

Sa taille ne permet pas de l'utiliser chez les enfants.

Attention arnaques : isolation à 1€

Des sociétés, prétendant être mandatées par des organismes officiels, démarchent **par téléphone** des propriétaires afin de leur proposer une isolation à 1€.

Prétextant l'obligation de réaliser des travaux d'économies d'énergies sous peine de taxes ou autres pénalités, elles **escroquent** les consommateurs.



Une fois les travaux réalisés, ceux-ci se rendent compte de **malfaçons** et doivent **régler la totalité de la facture** puisqu'ils ne bénéficient en réalité pas de l'aide de l'Etat.

Soyez vigilants !

Pour plus d'informations, consultez le site : <http://www.moselle.gouv.fr/Actualites/Offres-d-isolation-a-1-soyez-vigilants>

Mairie – 4, Place du Général de Gaulle – 57320 ANZELING
Tél. 03 87 35 78 83 – Site internet : <https://www.commune-anzeling.fr/>
Adresse mail : mairie@anzeling.fr